

DELIBERATION PORTANT SUR LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES  
ET DES COMPETENCES 2022-2023 DES PORTAILS N1 DE SCIENCES

LE CONSEIL DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE  
DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2022,

Vu le code de l'éducation ;  
Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université  
Clermont Auvergne (EPE UCA) ;  
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne, notamment les articles 26 à 28 ;  
Vu le règlement Intérieur de l'Université Clermont Auvergne ;  
Vu la délibération du conseil d'administration du 16 mars 2021 portant élection du Président de l'université, Mathias  
BERNARD ;

Vu le quorum atteint en début de séance ;  
Vu la présentation de Françoise PEYRARD, Vice-Présidente en charge de la Formation ;

Après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

d'approuver les modalités de contrôle des connaissances et des compétences 2022-2023 en annexe des Portails de  
1<sup>ers</sup> niveaux de Sciences.

Membres en exercice : 43  
Votes : 30  
Pour : 30  
Contre : 0  
Abstentions : 0

**Le Président de l'Université  
Clermont Auvergne,**

**Mathias BERNARD**

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA DELIBERATION  
2022-09-13-14

**Modalités de recours :** *En application de l'article R421-1 du code de justice  
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par  
voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à  
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

# Service Pédagogique des Licences Scientifiques

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES

Année universitaire 2022 - 2023

### Unités d'enseignement N1 LICENCES DE SCIENCES

Comité de pilotage PAC\_SPLS : avis favorable le 29/06/2022  
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **CANET Isabelle** - [direction.spls@uca.fr](mailto:direction.spls@uca.fr)

Parcours, Niveau ...	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Portail Biologie - Géologie	R. Cadet - A. Stevens R. Thiéry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Géologie - Chimie	R. Thiéry V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Biologie - Chimie	R. Cadet - A. Stevens V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Physique-SPI	N. Cindea L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Physique-SPI - Chimie	L. Berry V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Informatique	N. Cindea Y.-J. Daniel	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Mathématiques - Biologie	N. Cindea R. Cadet - A. Stevens	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Chimie - Mathématiques	V. Hélaïne N. Cindea	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Peip A	N. Cindea L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Portail Peip B	V. Hélaïne	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>
Double Licence Mathématiques - Physique	N. Cindea L. Berry	<a href="mailto:depa.spls@uca.fr">depa.spls@uca.fr</a>

Contact en scolarité : BRUGIERE Dominique - [dominique.brugiere@uca.fr](mailto:dominique.brugiere@uca.fr)

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité
<b>Assiduité aux TD</b>	Pas de contrôle systématique de l'assiduité - La prise en compte de l'assiduité pourra néanmoins intervenir au sein des notes "Autre" selon les MCC propres à chaque UE.
<b>Assiduité aux TP</b>	Contrôle de l'assiduité par émargement - 2 absences injustifiées entraînent la défaillance
<b>Accès à la salle d'examen</b>	L'accès aux salles d'examen est interdit à tout candidat qui se présente 30 minutes après le début des épreuves.
<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• si le nombre d'épreuves est égal à 2, une épreuve de substitution est mise en place,</li> <li>• si le nombre d'épreuves est supérieur ou égal à 3, il y a possibilité soit de neutraliser la note, soit de mettre en place une épreuve de substitution.</li> </ul> <p>Toute absence à une épreuve de substitution est considérée comme injustifiée.</p> <p>Une note de 0 sera attribuée à toute absence injustifiée à une épreuve. L'étudiant est déclaré défaillant à partir de 2 absences injustifiées.</p>

### Parcours adaptés

Si au moment de son arrivée à l'université, après son inscription administrative, un étudiant ayant reçu une réponse OUI Si dans ParcoursSup refuse les modalités du parcours adapté (réunion de rentrée, rendez-vous individuels, tutorat ou remédiation, signature du contrat pédagogique de réussite...) il sera considéré comme démissionnaire et désinscrit.

Si un étudiant en parcours adapté ayant signé un contrat pédagogique de réussite cesse de participer aux dispositifs, il sera considéré comme démissionnaire pour le parcours OUI SI et sera basculé en licence standard. Il ne pourra donc plus bénéficier de l'accompagnement personnalisé inhérent au parcours OUI SI.

Cette dernière règle s'applique également pour les absences : en cas de 2 absences injustifiées aux dispositifs spécifiques, l'étudiant est réputé défaillant dans son parcours OUI SI et il n'est plus admis à le poursuivre.

### Stages

Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
sans objet		

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par le CFVU du 24/05/2022.

Référent stage pour la formation :

## MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 1 - Tous parcours					
Intitulé des blocs de compensation	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
<b>Bloc A - semestre 1</b>	toutes UE	30	X		
<b>Bloc A' - semestre 2</b>	toutes UE	30	X		

## NIVEAU 1 - Portail Biologie - Géologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 4 : Biologie 1</b>	9													
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie		0,375	EvC	50	3	E + A	30 min		1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h
					EvT		1	E	1.5h							
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant		0,625	EvC	50	3	E	30 min		1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h
				EvT		1	E	1.5h								
	A	<b>UE 6 : La Terre, 3e planète du système solaire</b>	9													
				EvC	50	3	E			1	E	2h	1	E	2h	
				EvT		1	E	2h								
A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3														
				EvC	20	>2	A			1	E	1.5h	1	E	1.5h	
				EvT		1	E	1.5h								
A	<b>UE 14 : Compléments de Chimie 1</b>	3														
				EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 19 : Compléments de Physique 1</b>															

		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>													
2	A' UE 25 : Enseignements transverses LV	3													
	EC1 : Anglais		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min		
	EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A				
	A' UE 26 : Enseignements transverses FLE	3													
	EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h		
	EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A				
	A' UE 27 : Biologie 2														
	Thème 1, Bases de la transmission génétique	9		EvC		4	TP+A								
	Thème 2, Diversité des êtres vivants			50				2	E	1.5h	2	E	1.5h		
	Thème 3, Ecologie générale			EvT		2	E	1.5h							
	Thème 4, Nutriments, médicaments, santé publique														
	A' UE 29 : A la surface de la Terre														
		9		EvC	50	≥3	A	2h	1	E	2h	1	E	2h	
				EvT		1	E								
A' UE 33 : Outils Mathématiques 2															
	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
A' UE 36 : Compléments de Chimie 2															
	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h30		
A' UE 42 : Compléments de Physique 2															
	3		EvT		1	E	1h30	1	E	1h30	1	E	1h		
	<b>30</b>														

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

## REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3 - EC1 :** en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 3 - EC2 :** A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

**UE 4 - EC1 :** A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

**UE 10 :** A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 25 - EC2 :** A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1 :** A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2 :** A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 27 :** A désigne un test en ligne. L'évaluation terminale est divisée en deux épreuves de 1.5h portant chacune sur 2 thèmes (1 épreuve sur les thèmes 1 et 3, la 2ème sur les thèmes 2 et 4).

**UE 29 :** A désigne un questionnaire en ligne ou un rapport ou un rendu de TD Terrain

**UE 36 ou 42 :** dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'une de ces UEs peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2 :** en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 4 :** en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 6 :** en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**UE 10 :** un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25 :** en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26 :** le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 27 :** en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE

**UE 29 :** les épreuves (EvC et EvT) seront remplacées par des tests en ligne ou des rapports individuels à déposer sur l'ENT



## NIVEAU 1 - Portail Géologie - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>														
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>														
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau		0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min
	A	<b>UE 5 : Chimie 1</b>														
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	9	0,35	EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min		2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min
		EC 3 : Atomes et liaisons		0,45	EvC	100	2	E	2*1h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 6 : La Terre, 3e planète du système solaire</b>														
			9		EvC EvT	50	3 1	E E	2h		1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>														
		3		EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 20 : Compléments de Physique pour GC</b>															
		6		EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>														

2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais			EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min
		EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A					1	A	
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A					1	A		
	A'	<b>UE 28 : Chimie 2</b>													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	3	E	1h	3	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	<b>UE 29 : A la surface de la Terre</b>													
			9		EvC	50	≥3	A	2h	1	E	2h	1	E	2h
					EvT		1	E							
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 43 : Electromagnétisme pour GC</b>														
		3		EvC	100	≥2	E		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 44 : Mécanique du point pour GC</b>														
		3		EvC	100	≥2	E		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 3** - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

**UE 5** - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1** : A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 29** : A désigne un questionnaire en ligne ou un rapport ou un rendu de TD Terrain

**UE 43 ou 44** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'une de ces UEs peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2** : en 2<sup>de</sup> chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 5** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2<sup>de</sup> chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 6** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2<sup>de</sup> chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2<sup>de</sup> chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 28** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2<sup>de</sup> chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**UE 29** : les épreuves (EvC et EvT) seront remplacées par des tests en ligne ou des rapports individuels à déposer sur l'ENT

## NIVEAU 1 - Portail Biologie - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 4 : Biologie 1</b>	9													
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie		0,375	EvC	50	3	E + A	30 min		1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h
					EvT		1	E	1.5h							
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant		0,625	EvC	50	3	E	30 min		1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h
				EvT		1	E	1.5h								
	A	<b>UE 5 : Chimie 1</b>	9													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse		0,35	EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min		2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min
	EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*1h		1	E	1.5h	1	E	1.5h		
A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3														
				EvC	20	>2	A			1	E	1.5h	1	E	1.5h	
			EvT		1	E	1.5h									
A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1 (opt. Info)</b>	3														
				EvC	100	3	2TP+A	1.5h		3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 17 : Nature et fonctionnement de la planète Terre 1 (opt. Géologie)</b>	3														
				EvC	50	≥2	E+A	30 min		1	E	2h	1	E	1.5h	
			EvT		1	E	2h									

	A	<b>UE 19 : Compléments de Physique 1</b>													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
			<b>30</b>												
2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais			EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min
		EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A					1	A	
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A			1	E	1h	1	E	1h
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A						1	A	
	A'	<b>UE 27 : Biologie 2</b>													
		<i>Thème 1, Bases de la transmission génétique</i>	9		EvC	50	4	TP+A							
		<i>Thème 2, Diversité des êtres vivants</i>									2	E	1.5h	2	E
		<i>Thème 3, Ecologie générale</i> <i>Thème 4, Nutriment, médicaments, santé publique</i>			EvT		2	E	1.5h						
	A'	<b>UE 28 : Chimie 2</b>													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	3	E	1h	3	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2 (opt. Info)</b>	3													
				EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 39 : Nature et fonctionnement de la planète Terre 2 (opt. Géologie)</b>														
				EvC	50	≥2	A	30 min	1	E	2h	1	E	1.5h	
			EvT			1	E	2h							
A'	<b>UE 42 : Compléments de Physique 2</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

## REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3 - EC1 :** en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2<sup>de</sup> chance un test sur ordinateur

**UE 3 - EC2 :** l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2<sup>de</sup> chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1<sup>ère</sup> chance)

**UE 4 - EC1 :** A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2<sup>de</sup> chance

**UE 5 - EC2 :** l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

**UE 10 :** A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2<sup>de</sup> chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2<sup>de</sup> chance

**UE 11 et 34 :** A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 17 :** A désigne un rendu de TD

**UE 25 - EC2 :** A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1 :** A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2 :** A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 27 :** A désigne un test en ligne. L'évaluation terminale est divisée en deux épreuves de 1.5h portant chacune sur 2 thèmes (1 épreuve sur les thèmes 1 et 3, la 2<sup>ème</sup> sur les thèmes 2 et 4).

**UE 39 :** A désigne un rendu de TD

**UE 34 ou 39 :** dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'une de ces UEs peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2 :** en 2<sup>de</sup> chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 4 :** en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2<sup>de</sup> chance, une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 5 :** en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2<sup>de</sup> chance, une épreuve unique (écrit) se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 10 :** un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 17 :** chaque épreuve (E, rendu TD) sera remplacée par une épreuve en ligne.

**UE 25 :** en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2<sup>de</sup> chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26 :** le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 39 :** les épreuves seront remplacées par un nombre égal ou inférieur (mais  $\geq 2$ ) de tests ou épreuves ou rendus en ligne

## NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Biologie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A\loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3												
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A		1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min	1	E	1.5h	1	E	1h
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A		2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 4 : Biologie 1</b>													
		EC 1 : Apparition et diversification de la Vie	9	0,375	EvC	50	3	E + A	30 min	1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h
		EC 2 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant		0,625	EvC	50	3	E	30 min						
					EvT		1	E	1.5h					EvT	1.5h
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>													
			9		EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
				EvT		1	E	2h							
A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>														
		3		EvC	20	>2	A		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
				EvT		1	E	1.5h							
A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>														
		3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 14 : Compléments de Chimie 1</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	

		<b>30</b>													
2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A					1	A		
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère	EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h		
		EC2 : Développement durable	EvT	100	1	A					1	A			
	A'	<b>UE 27 : Biologie 2</b>													
		Thème 1, Bases de la transmission génétique	9	EvC	50	4	TP+A								
		Thème 2, Diversité des êtres vivants								2	E	1.5h	2	E	1.5h
		Thème 3, Ecologie générale		EvT		2	E	1.5h							
		Thème 4, Nutriments, médicaments, santé publique													
	A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
			9	EvC	50	2	E+A								
				EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h	
A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>														
		3	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h		
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>														
		3	EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h		
A'	<b>UE 36 : Compléments de Chimie 2</b>														
		3	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h		
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2<sup>de</sup> chance un test sur ordinateur



**UE 3 - EC2** : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

**UE 4 - EC1** : A désigne un test en ligne - EC1 + EC2 : Pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les

**UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1** : A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 27** : A désigne un test en ligne. L'évaluation terminale est divisée en deux épreuves de 1.5h portant chacune sur 2 thèmes (1 épreuve sur les thèmes 1 et 3, la 2ème sur les thèmes 2 et 4).

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen

**UE 34** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'UE peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 4** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 27** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

## NIVEAU 1 - Portail Chimie - Mathématiques

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A\loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française		0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau		0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min
	A	<b>UE 5 : Chimie 1</b>	9													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse		0,35	EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min		2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min
		EC 3 : Atomes et liaisons		0,45	EvC	100	2	E	2*1h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>	9													
					EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h		1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3													
				EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>	3														
				EvC	100	3	2TP+A	1.5h		3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 13 : Compléments de Biologie 1</b>	3														
				EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	

		<b>30</b>													
2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A					1	A		
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère	EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h		
		EC2 : Développement durable	EvT	100	1	A					1	A			
	A'	<b>UE 28 : Chimie 2</b>													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	3	E	1h	3	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
			9		EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
					EvT		1	E	2h						
A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>														
		3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 35 : Compléments de Biologie 2</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE 1, 2 et 3 - EC1** : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur
- UE 3 - EC2** : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)
- UE 5 - EC2** : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)
- UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance
- UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance
- UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre
- UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.
- UE 26 - EC1** : A désigne un dossier réalisé en groupe
- UE 26 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.
- UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen
- UE 34** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'UE peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

- UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC
- UE 5** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde
- UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues
- UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits
- UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves
- UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel
- UE 28** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation
- UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

## NIVEAU 1 - Portail PeiP B

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i</b>													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 5 : Chimie 1</b>													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse	9	0,35	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min	2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min
		EC 3 : Atomes et liaisons		0,45	EvC	100	2	E	2*1h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>													
			2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>													
			3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 22 : Anglais PeiP</b>													
			2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	
A	<b>UE 23 : Compléments de Biologie PeiP 1</b>														
	EC 1 : La cellule, unité fonctionnelle du vivant	3		EvC EvT	50	3 1	E E	30 min 1.5h	1	EvT	1.5h	1	EvT	1.5h	
		<b>30</b>													
A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>														
	EC1 : Anglais	2		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	
	EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A					1	A		

2	A'	<b>UE 28 : Chimie 2</b>													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	3	E	1h	3	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
			9		EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
					EvT		1	E	2h						
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
			2		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>													
			3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
	A'	<b>UE 47 : Compléments de Biologie PeiP 2</b>													
		Bases de la transmission génétique	3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h
	A'	<b>UE 49 : Projet Polytech</b>													
			2		EvT		1	O	15min	1	O	15min	1	O	15min
			<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 5** - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisés

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 22** : A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne

**UE 23** - EC1 : pas de conservation de note d'EvC en 2nde chance

**UE 25** - EC2 : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 5** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 28** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

## NIVEAU 1 - Portail Physique-SPI - Chimie

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 5 : Chimie 1</b>	9													
		EC 1 : Réactions en solution aqueuse		0,35	EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : TP Réactions en solution		0,2	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15min		2	TP+A	1.5h / -	1	E	45min
		EC 3 : Atomes et liaisons	0,45	EvC	100	2	E	2*1h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
	A	<b>UE 9 : Physique-SPI 1</b>	9													
		EC 1 : Optique		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Electricité		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 3 : Physique expérimentale	0,15	EvC	100	2	TP			2	TP		1	E	1h	
A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3														
				EvC	20	>2	A			1	E	1.5h	1	E	1.5h	
			EvT		1	E	1.5h									
A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>	3														
				EvC	100	3	2TP+A	1.5h		3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 18 : Mathématiques pour PC 1</b>	3														
				EvC	100	3	A+2E			1	E	1.5h	1	E	1.5h	



		<b>30</b>													
2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais			EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min
		EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A					1	A	
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A					1	A		
	A'	<b>UE 28 : Chimie 2</b>													
		EC 1 : Thermodynamique et cinétique chimiques	9	0,5	EvC	100	3	E	1h	3	E	1h	1	E	2h
		EC 2 : Réactivité organique		0,5	EvC	100	2	E	1h	2	E	1h	1	E	2h
	A'	<b>UE 32 : Physique-SPI 2</b>													
		EC 1 : Electrostatique		0,33	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point	9	0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>														
		3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 41 : Mathématiques pour PC 2</b>														
		3		EvC	100	3	A+2E		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 3** - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

**UE 5** - EC2 : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%, réalisé en TD)

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 18 et 41** : A désigne une note de participation au TD

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1** : A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 32 - EC3** : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

**UE 34** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'UE peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 5** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en 2nde

**UE 9 - EC 1 et 2** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 28** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve unique pourra se substituer aux épreuves restantes prévues pour l'UE ; en évaluation terminale et en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**UE 32** : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour

## NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Physique-SPI

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance				
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique		0,66	EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A			2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>	9													
					EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h		1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 9 : Physique-SPI 1</b>	9													
		EC 1 : Optique		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Electricité		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 3 : Physique expérimentale	0,15	EvC	100	2	TP			2	TP		1	E	1h	
A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3														
				EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>	3														
				EvC	100	3	2TP+A	1.5h		3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 14 : Compléments de Chimie 1</b>	3														
				EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	

		<b>30</b>													
2	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
		EC1 : Anglais		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A					1	A		
	A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>													
		EC1 : Français Langue Etrangère	EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h		
		EC2 : Développement durable	EvT	100	1	A					1	A			
	A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
			9		EvC	50	2	E+A							
					EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	<b>UE 32 : Physique-SPI 2</b>													
		EC 1 : Electrostatique	9	0,33	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point		0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>														
		3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 40 : Méthodes numériques</b>														
		3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1, 2 et 3** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 3** - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26 - EC1** : A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 32 - EC3** : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

**UE 34** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'UE peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 9 - EC 1 et 2** : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un test en ligne se substituera à l'écrit

**UE 32** : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour

## NIVEAU 1 - Double licence Mathématiques - Physique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 54 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A			3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>	3													
		EC 1 : Bureautique		0,5	EvC	100	2	A			1	A		1	A	1.5h
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min		1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>	9													
					EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h		1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 9 : Physique-SPI 1</b>	9													
		EC 1 : Optique		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Electricité		0,425	EvC	100	≥2	E			1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 3 : Physique expérimentale	0,15	EvC	100	2	TP			2	TP		1	E	1h	
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>	3													
					EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>	3													
					EvC	100	3	2TP+A	1.5h		3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
A	<b>UE 14 : Compléments de Chimie 1</b>	3														
				EvT		1	E	1.5h		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>														
A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>															
	EC1 : Anglais			EvC	100	2	E+O	1h+5min		2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	

2		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A			
	A'	UE 26 : Enseignements transverses FLE	3												
		EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
		EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A			
	A'	UE 31 : Mathématiques 2													
			9		EvC	50	2	E+A							
					EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	UE 32 : Physique-SPI 2													
		EC 1 : Electrostatique		0,33	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1h
		EC 2 : Mécanique du point	9	0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
		EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
	A'	UE 33 : Outils Mathématiques 2													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A'	UE 40 : Méthodes numériques													
		3		EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
A'	UE 44 : Probabilité et statistiques														
		9		EvC	50	≥ 2	E+TP								
				EvT		1	E	3h	1	E	3h	1	E	3h	
		<b>36</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

#### REMARQUES :

**UE 1 et 2** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 11** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 25** - EC2 : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 26** - EC1 : A désigne un dossier réalisé en groupe

**UE 26** - EC2 : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen

**UE 32** - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 9** - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

**UE 32** : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour



## NIVEAU 1 - Portail PeiP A

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 51 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A\loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i</b>													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	2		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A	<b>UE 9 : Physique-SPI 1</b>													
		EC 1 : Optique	9	0,425	EvC	100	≥2	E		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Electricité		0,425	EvC	100	≥2	E		1	E	1.5h	1	E	1.5h
		EC 3 : Physique expérimentale		0,15	EvC	100	2	TP		2	TP		1	E	1h
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>													
			2		EvC EvT	20	>2 1	A E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 11 : Outils Informatiques 1</b>													
			3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
	A	<b>UE 22 : Anglais PeiP</b>													
		2		EvC	100	3	A		3	A		1	A		
A	<b>UE 24 : Compléments de Chimie PeiP 1</b>														
	EC 1 : TP Réactions en solution	3	0,3	EvC	100	3	TP + 2A	1.5h/-/15mn	2	TP+A	1.5h / -	1	E	45mn	

	EC 2 : Atomes et liaisons		0,7	EvC	100	2	E	2*1h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
		<b>30</b>												
A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>													
	EC1 : Anglais	2		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min
	EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A					1	A	
A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
		9		EvC	50	2	E+A							
				EvT		1	E	2h	1	E	2h	1	E	2h
A'	<b>UE 32 : Physique-SPI 2</b>													
	EC 1 : Electrostatique		0,33	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1h
	EC 2 : Mécanique du point	9	0,33	EvC	100	≥2	E		≥2	E		1	E	1h
	EC 3 : TP Physique SPI		0,33	EvC	100	≥4	TP+A		≥2	TP+A		1	E	1h
A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
		2		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2</b>													
		3		EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 47 : Compléments de Chimie PeiP 2</b>													
	Thermochimie	3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 49 : Projet Polytech</b>													
		2		EvT		1	O	15min	1	O	15min	1	O	15min
		<b>30</b>												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1 - EC1** : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 11 et 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 22** : A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne

**UE 24 - EC2** : l'EvC de TP est une épreuve pratique sur l'un des TPs tiré au sort (50%). A désigne 1 QCM en ligne sur la sécurité (15%) et 1 QCM sur l'ensemble des TPs (35%)

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen

**UE 32** - EC3 : l'évaluation se base sur le compte rendu du TP (TP) et le travail en séance (A)

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 9** - EC 1 et 2 : en fonction du nombre d'heures d'enseignement réalisé en présentiel, une épreuve écrite unique par EC pourra se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

**UE 32** : tous les EC : un test en ligne se substituera à l'écrit en EvT ; en 2nde chance, une épreuve unique commune (test en ligne) se substituera aux épreuves prévues pour

## NIVEAU 1 - Portail Mathématiques - Informatique

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 42-48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale				RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i (option)</b>	3												
		EC 1 : Méthodologie, bureautique			EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 2 : MTU - FLE (option)</b>													
		EC 1 : Bureautique	0,5	EvC	100	2	A		1	A		1	A	1.5h	
		EC 2 : Langue française	0,5	EvC	100	2	E + O	1.5h+15min	1	E	1.5h	1	E	1h	
	A	<b>UE 3 : MTU - RAN (parcours adapté)</b>													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	0,66	EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h	
		EC 2 : Remise à niveau	0,34	EvC	100	2	E+A		2	E+A		1	E	30min	
	A	<b>UE 7 : Informatique 1</b>													
		EC 1 : Algorithmique et programmation en Python	9	0,9	EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Initiation au shell		0,1	EvC	100	2	TP+A	1.5h	2	TP+A	1.5h			
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>													
			9		EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h
					EvT		1	E	2h						
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>													
		3		EvC	20	>2	A		1	E	1.5h	1	E	1.5h	
				EvT		1	E	1.5h							
A	<b>UE 12 : Représentations en binaire</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 15 : Gds problèmes économiques contemporains (opt. Economie)</b>														
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	

A	<b>UE 16 : Rédaction mathématique et informatique (opt. Maths-Info comp.)</b>	30												
			EvC	100	2	TP+P	1.5h	2	TP+P	1.5h	1	E	1.5h	
		<b>30</b>												
A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>	3												
	EC1 : Anglais		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	
	EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A			
A'	<b>UE 26 : Enseignements transverses FLE</b>	3												
	EC1 : Français Langue Etrangère		EvC	100	2	E+A		1	E	1h	1	E	1h	
	EC2 : Développement durable		EvT	100	1	A				1	A			
A'	<b>UE 30 : Informatique 2</b>	9												
	EC 1 : Algorithmique I		0,5	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	EC 2 : Programmation en C		0,5	EvC	100	2	TP	1.5h	2	TP	1.5h	1	E	1.5h
A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>	9												
			EvC	50	2	E+A		1	E	2h	1	E	2h	
			EvT		1	E								
A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>	3												
			EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2 pour MI</b>	3												
			EvC	15	1	A		1	A		1	E	1.5h	
			EvT		1	TP	1.5h	1	TP	1.5h				
A'	<b>UE 37 : Comptabilité (opt. Economie)</b>	3												
			EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A'	<b>UE 38 : Projet informatique (opt. Maths-Info comp.)</b>	30												
			EvC	100		P			P		1	E	1.5h	

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

- UE 1, 2 et 3** - EC1 : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur
- UE 3** - EC2 : l'écrit est constitué d'un QCM, A tient compte de la participation et du travail personnel fourni par l'étudiant en remise à niveau. La 2nde chance aura lieu de manière anticipée (1 mois après la 1ère chance)
- UE 7** - EC1 et 2 : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre
- UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance
- UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance
- UE 16** : P désigne un projet à faire sur plusieurs semaines
- UE 25** - EC2 : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.
- UE 26** - EC1 : A désigne un dossier réalisé en groupe
- UE 26** - EC2 : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.
- UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale) si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen
- UE 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre
- UE 38** : P désigne un projet à réaliser sur l'ensemble du semestre
- UE 34** : dans le cadre du dispositif RéoPASS, l'UE peut être remplacée par l'UE RéoPASS

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

- UE 2** : en 2nde chance, un test commun sur ordinateur se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC
- UE 7** : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne
- UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues
- UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits
- UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves
- UE 26** : le dossier réalisé en groupe devient un dossier individuel
- UE 30** : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne
- UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

## NIVEAU 1 - Prep'Isima

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : 48 crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	A'loc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nde</sup> chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : MTU - O2i</b>													
		EC 1 : Méthodologie, bureautique	3		EvC	100	3	A		3	A		1	A	1.5h
	A	<b>UE 7 : Informatique 1</b>													
		EC 1 : Algorithmique et programmation en Python	9	0,9	EvC	100	3	2TP+A	1.5h	3	2TP+A	1.5h	1	E	1.5h
		EC 2 : Initiation au shell		0,1	EvC	100	2	TP+A	1.5h	2	TP+A	1.5h			
	A	<b>UE 8 : Mathématiques 1</b>													
			9		EvC	50	2	E+A	2h	1	E	2h	1	E	2h
				EvT	1		E								
	A	<b>UE 10 : Outils Mathématiques 1</b>													
			3		EvC	20	>2	A	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
				EvT	1		E								
	A	<b>UE 12 : Représentations en binaire</b>													
		3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
A	<b>UE 16 : Rédaction mathématique et informatique</b>														
		3		EvC	100	2	TP+P	1.5h	2	TP+P	1.5h	1	E	1.5h	
			<b>30</b>												
	A'	<b>UE 25 : Enseignements transverses LV</b>													
		EC1 : Anglais	3		EvC	100	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min	2	E+O	1h+5min
		EC2 : Développement durable			EvT	100	1	A				1	A		
	A'	<b>UE 30 : Informatique 2</b>													
		9	0,5	EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h	
	EC 2 : Programmation en C		0,5	EvC	100	2	TP	1.5h	2	TP	1.5h	1	E	1.5h	

2	A'	<b>UE 31 : Mathématiques 2</b>													
			9		EvC EvT	50	2 1	E+A E	2h	1	E	2h	1	E	2h
	A'	<b>UE 33 : Outils Mathématiques 2</b>													
			3		EvT		1	E	1.5h	1	E	1.5h	1	E	1.5h
	A'	<b>UE 34 : Outils Informatiques 2 pour MI</b>													
			3		EvC EvT	15	1	A TP	1.5h	1	A TP	1.5h	1	E	1.5h
	A'	<b>UE 46 : Prep'Isima S2</b>													
	EC 1 : Développement sous Linux	3	0,5	EvC	100							1	E	1h	
	EC 2 : Imagerie		0,5	EvT		1	E	1h	1	E	1h	1	E	1h	
		<b>30</b>													

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

#### REMARQUES :

**UE 1 - EC1** : en évaluation initiale, A désigne une évaluation de documents à remettre dans la plateforme de cours en ligne, en 2nde chance un test sur ordinateur

**UE 7 - EC1 et 2** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 8** : A consiste en 2 ou 3 petits contrôles lors des séances TD, d'un QCM en ligne et de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 10** : A consiste en plusieurs QCM effectués en ligne ainsi que la présence obligatoire en TD ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen terminal de 2nde chance

**UE 16** : P désigne un projet à faire sur plusieurs semaines

**UE 25 - EC2** : A désigne un test en ligne. La validation de l'UE ne prend pas en compte la validation de l'EC développement durable mais la validation de l'année est subordonnée à la validation du test par l'obtention d'un pourcentage de réussite défini (80% des réponses obtenues). En cas de non validation, l'étudiant peut poursuivre en N2, mais restera AJAC jusqu'à validation du module.

**UE 31** : A consiste en plusieurs petits contrôles effectués en séance de cours ou de TD et/ou évaluation de passages au tableau et tient compte de la participation ; la note de 2nde chance prend en compte l'évaluation continue (dans les proportions de l'évaluation initiale), si la note globale de celle-ci est supérieure ou égale à la note de l'examen

**UE 34** : A désigne des petits exercices à faire en ligne en autonomie tout au long du semestre

**UE 45** : l'UE Prep'ISIMA S2 n'offre pas d'aménagement d'examen pour RSE. Pour rappel, les modalités du DU Prép'ISIMA supposent la réussite de la L1 en évaluation initiale, et une moyenne supérieure ou égale à 10 dans chaque EC de cette UE Prep'ISIMA (note d'évaluation initiale)



Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

**UE 7** : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

**UE 8** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues

**UE 10** : un test en ligne se substituera aux écrits

**UE 25** : en évaluation initiale, l'oral sera remplacé par une vidéo déposée en ligne ; en 2nde chance, un devoir à rendre en ligne remplacera les 2 épreuves

**UE 30** : la nature de chaque épreuve est à remplacer par une épreuve en ligne

**UE 31** : en fonction du nombre d'heures effectuée en présentiel, des tests en ligne de 40 minutes pourront se substituer aux épreuves restantes prévues ; en 2nde chance, un

# Service Commun des Langues Vivantes

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPÉTENCES Année universitaire 2022 - 2023

### Licences LANSAD

Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire : adoption le 13/09/2022

La Vice-Présidente  
en charge de la Formation



Françoise PEYRARD

## INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : **Daniel RODRIGUES**

Parcours, Niveau	Référent Pédagogique	Adresse e-mail
Anglais	<b>LCC/LCSH:</b> N1: Thomas HASTINGS N2: Alison JOHNSTONE N3 Catharina VAN DE VEN <b>PSSSE:</b> Thomas HASTINGS <b>STAPS:</b> Morganne SHELFORD <b>SCIENCES:</b> N1 Daniel RODRIGUES N2/N3: Rebecca ADLER	Thomas.hastings@uca.fr Alison.johnstone@uca.fr Catharina.VAN_DE_VEN@uca.fr Thomas.hastings@uca.fr morganne.shelford@uca.fr daniel.rodrigues@uca.fr rebecca.adler@uca.fr
Autres langues	Allemand : Mme Stefanie CEELEN Espagnol : M. Julien QUILLET Italien : Mme Sonia PORZI Néerlandais Portugais : M. Ailton SOBRINHO Langues Slaves (russe et polonais): Mme Ekaterina CENNET	stefanie.ceelen@uca.fr julien.quillet@uca.fr sonia.porzi@uca.fr ailton.pereira_rezende_sobrinho@uca.fr ekaterina.cennet@uca.fr

Contact en scolarité :  
 Mme Hélène SEGAUD  
 helene.segaud@uca.fr  
 Mme Aurélie BROSE  
 aurelie.brosse@uca.fr  
 M. Luc LEBARD  
 Luc.lebard@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
<b>Assiduité aux CM</b>	
<b>Assiduité aux TD</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant
<b>Assiduité aux TP</b>	
<b>Accès à la salle d'examen</b>	Les cours de LANSAD respectent le règlement de la compostante d'inscription de l'étudiant

<b>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</b>	Absence justifiée => Épreuve de substitution selon le nombre d'évaluations. L'étudiant est déclaré défaillant au-delà de 02 absences injustifiées.
---	---

## NIVEAU 1/2/3 - LANSAD

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : crédits

*Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.*

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences										
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 <sup>nd</sup> e chance		
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.
1	A	<b>UE 1 : LANSAD</b>	<b>x</b>												
		LANSAD Allemand	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
		LANSAD Italien	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
		LANSAD Espagnol	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Néerlandais	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
		LANSAD Portugais	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
		LANSAD Polonais	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
		LANSAD Russe	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
		LANSAD Anglais STAPS													
		N2 S3	3	1	EvC		4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min	4	E+O	3 à 15 min
		N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
		LANSAD Anglais SCIENCES													
		N1 S1 LAS	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min	2	E+O	1h + 5 min
		N2 S3	3	1	EvC		2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min	2	E+O	45min+10min
	N3 S5	3	1	EvC		2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	2	E+O	1h + 10 min	

	<b>LANSAD Anglais LCC/LCSH</b>													
	N2 S3	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	E A	E:1h A	1	E	1h	1	E	1h
	<b>LANSAD Anglais PSSSE</b>													
	N2 S3	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	E	1h	1	E	1h
	N3 S5	3	1	EvC		2	A + E	E:1h	1	O	15 min	1	E	1h
		<b>48</b>												
	<b>UE LANSAD</b>	<b>x</b>												
	<b>LANSAD Allemand</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O et/ou E	1h
	<b>LANSAD Italien</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	2h15	1	O	10 min
	<b>LANSAD Espagnol</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	<b>LANSAD Néerlandais</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h E 10min O	2	E et O	1h E 10min O	1	O	10 min
	<b>LANSAD Portugais</b>	3	1	EvC		2	O et E	2h	1	O/E	2h	1	O et/ou E	2h
	<b>LANSAD Polonais</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E	1h
	<b>LANSAD Russe</b>	3	1	EvC		2	O et E	1h + 30 min	1	E+O	1h + 30 min	1	E et/ou O	1h E 15 min O
	<b>LANSAD Anglais STAPS</b>													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min	2	E+O	45min/5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min	2	E+O	8 à 10 min
	N3 S6	3	1	EvC		4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min	4	E+O	5 à 15 min
	<b>LANSAD Anglais SCIENCES</b>													
	N1 S2	3	1	EvC		2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min	2	E+O	1h + 5min
	N2 S4	3	1	EvC		2	O	10min + A	2	O	10min + A	2	O	10min + A
	N3 S6	3	1	EvC		2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min	2	E+O	3h*+10min

LANSAD Anglais LCC/LCSH													
N1 S2	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4	3	1	EvC		2	A O	O:5-7min	1	O	O:5-7min	1	O	O:5-7min
N3 S6	3	1	EvC		2	O A	O:10min	1	O	10-15min	1	O	10-15min
LANSAD Anglais PSSSE													
N1 S2 EAD	3	1	EvC		2	E O	E:45min O: 5-7min	1	M+O	10min	2	E O	E:45min O: 5-7min
N2 S4 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:7min	1	O	10min	1	O	15min
N3 S6 EAD	3	1	EvC		2	A O	O:10min	1	E	1h	1	O	10min
	57												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

### REMARQUES :

Les contrôles « Active English » en S5 et S6 tiennent compte de la participation en cours, le travail en groupe et la préparation régulière des devoirs

A = Divers travaux O et E au cours du semestre

\* = Les étudiants préparent un rapport détaillé sur leur projet innovant. Ils le partagent avec leur enseignant. C'est un travail tout au long du semestre

*En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.*

Si les évaluations doivent se dérouler à distance en raison de la situation sanitaire les épreuves auront les mêmes natures et durées à l'exception des UE ou EC suivants :

UE X EC X : exemple : un dossier de recherche se substituera au TP de 1h

UE Y : exemple : une épreuve unique se substituera aux épreuves prévues pour chaque EC